EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144134862

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/11/2026	26204554

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

07/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D111

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 890 rue Jean Prouvé

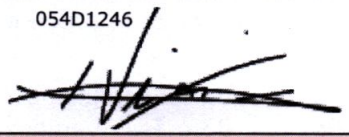
54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 054D1246

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
142L(MC)	12/12/2024	05/11/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	EXPRESS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJK00267604356	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCTC97T355	GO

Document(s) présenté(s)

Pièce officielle prouvant l'origine de propriété du véhicule et visée par les autorités administratives du pays d'origine

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

89163

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) CRITIQUE(S) :

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) : AVD

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AVG

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : D, G

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : AVD

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées

6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures: AR

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux : AV

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprochez du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+1.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	3 %		2 %	
Force verticales :	845 daN		488 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	307 daN	264 daN	206 daN	225 daN
Déséquilibre (< 20%) :	15 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	307 daN	264 daN	206 daN	225 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 75 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 24 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.37m⁻ ¹) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -2.1 %